

ANNEXE GRAPHIQUE ET TECHNIQUE

AMÉNAGEMENT ET REQUALIFICATION PAYSAGÈRE DU COL AGNEL

<i>Affaire</i>	<i>Phase</i>	<i>Titre document</i>	<i>Date</i>	<i>Indice</i>
2304_AGNEL	PRO	Annexe graphique et technique	30 janvier 2024	A

1. INTRODUCTION

1.1. LOCALISATION DU SITE DE PROJET

Le Col Agnel (Colle dell'Agnello) se situe à la frontière entre la France est l'Italie, à cheval sur les communes de Molines-en-Queyras et Pontechianale. Il constitue un lien historique (économique, militaire) entre ces deux pays et plus particulièrement entre le Queyras et le Val Varaita.

Situé à 2744 mètres d'altitude, c'est la plus haute des trois portes d'entrée du Queyras, la seule depuis l'Italie, et la construction de la route d'accès n'est achevée qu'à la fin des années 80.

Ouverte quelques mois par an seulement, elle est fortement empruntée, notamment par les motocyclistes et les cyclistes avec le passage de courses majeures, Tour de France et Tour d'Italie (Giro) à plusieurs reprises.

Elle permet aussi l'accès à des randonnées très prisées dont les départs s'effectuent en contrebas du col et au parking du col vieux.

Au niveau du col Agnel des panoramas grandioses permettent d'observer les sommets environnants sur les deux versants et jusqu'aux Écrins.

1.2. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

L'objectif de cette mission est de requalifier le site du col Agnel, notamment en travaillant sur les points suivants :

- * L'organisation du stationnement au niveau du parking du col Vieux ;
- * L'intégration d'un bâtiment d'accueil comprenant un espace d'information ouvert, deux toilettes sèches et un espace de stockage réduit (5 m2) ;
- * L'organisation du stationnement au niveau du parking sous le col Agnel ;
- * La valorisation de la partie sommitale du col permettant la contemplation du paysage ;
- * La gestion des sentiers entre les différentes zones du site et départs de randonnées ;
- * La suppression du stationnement sauvage et la renaturation des espaces dégradés ;
- * La mise en place de mobiliers « Grands Cols » et d'une signalétique adaptée.

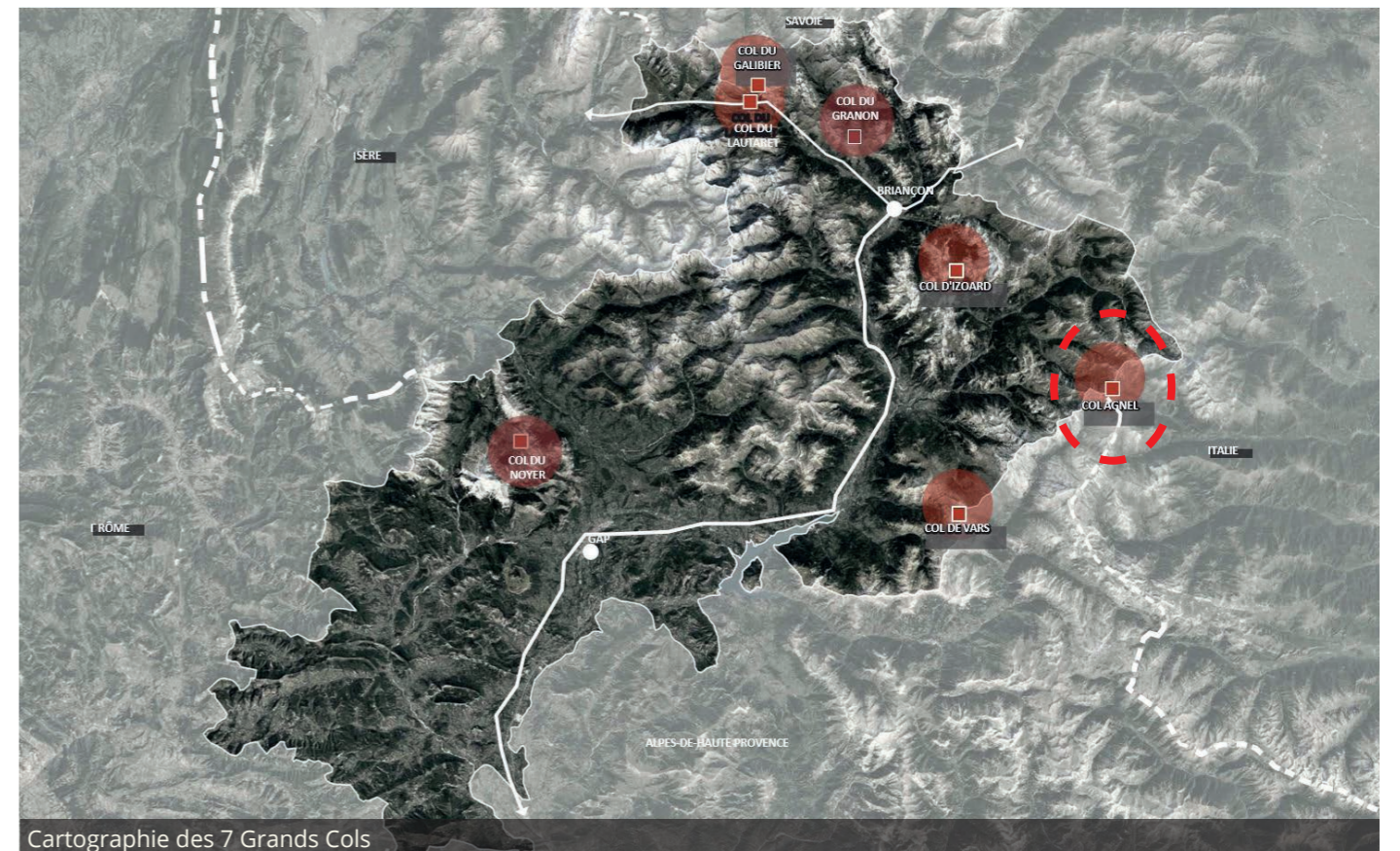
1.3. OPÉRATION GRANDS COLS

Le col Agnel s'inscrit dans les sept Grands Cols ayant fait l'objet de l'étude «Grands Cols» portant sur les portes physiques et symboliques du Département des Hautes Alpes.

Cette étude s'appuie sur les singularités de chacun des cols pour imaginer des préconisations d'aménagement basées sur : la maîtrise du stationnement, des parcours clairs, des espaces naturels protégés et renaturés, une ligne de mobiliers et équipements commune.



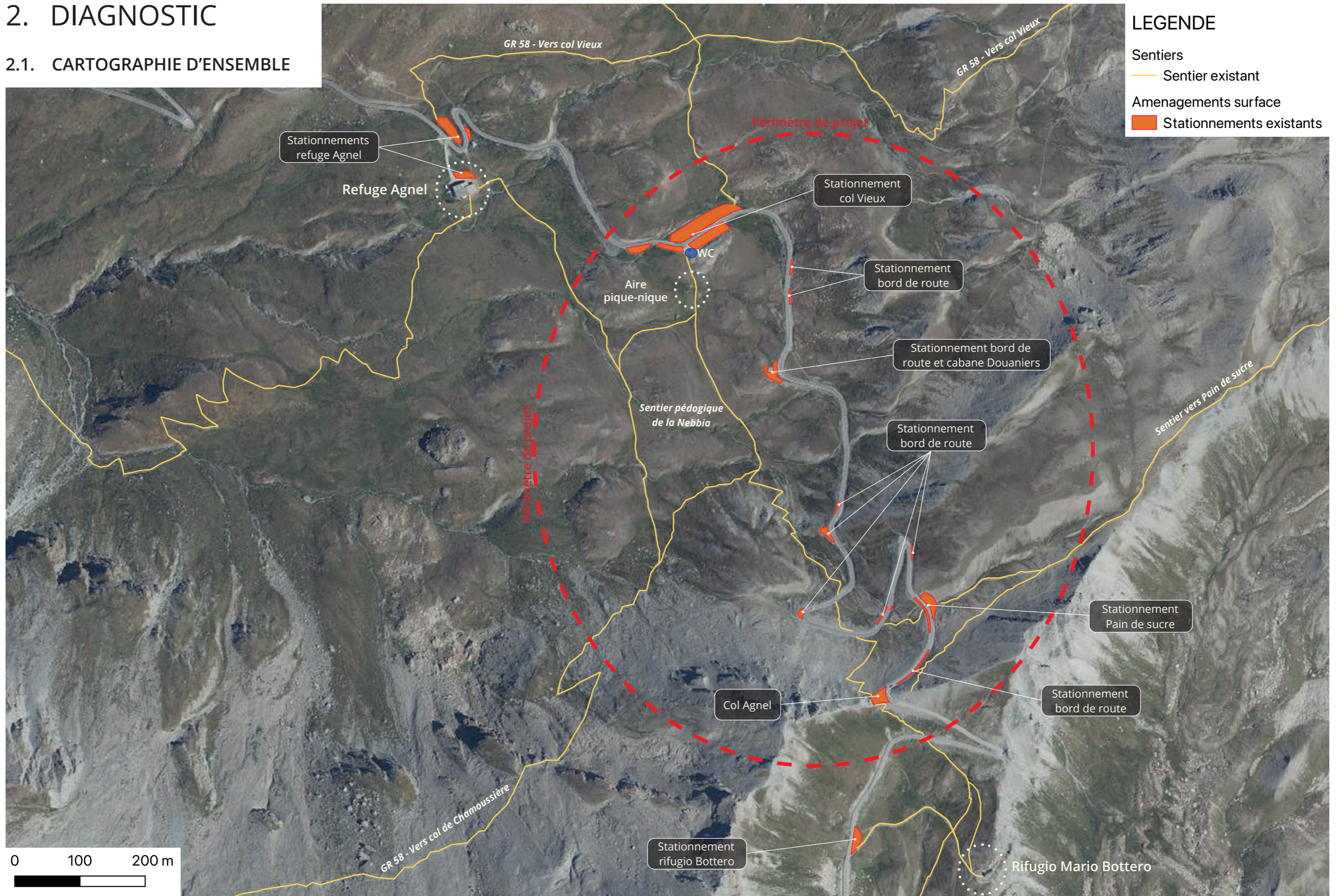
Carte de localisation



Cartographie des 7 Grands Cols

2. DIAGNOSTIC

2.1. CARTOGRAPHIE D'ENSEMBLE



2.2. STATIONNEMENT DU COL VIEUX

2.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

La zone de stationnement du col Vieux s'étend sur une vaste surface relativement plane et se compose de 3 zones distinctes avec une capacité totale d'environ 105 places :

- * Le parking principal au nord de la RD 205T d'une capacité de 60 places ;
- * L'extension du parking au sud de la RD d'une capacité de 25 places ;
- * 2 délaissés de bord de route à l'ouest d'une capacité d'environ 10 places chacun.

Le parking principal est séparé de la route par un petit merlon enherbé d'une largeur moyenne de 2,5 m et de hauteur moyenne 50 cm. Cette hauteur ne permet pas une intégration satisfaisante du stationnement et laisse possible le franchissement piéton qui érode le merlon.

Au nord, un fossé bien marqué permettrait de délimité efficacement la zone de stationnement sans recours aux vétustes barrières bois existantes.

L'extension du parking est relativement récente et les cicatrices de sa création subsistent encore avec un talus très raide au sud qui ne parvient pas à se revégétaliser et des déblais épandus sur sites qui restent encore aujourd'hui bien perceptibles.

Cette zone de stationnement de moins de 15 mètres de largeur ne permet pas le stationnement de 2 rangées de véhicules en bataille et d'assurer son intégration paysagère.

A l'ouest, 2 zones planes érodées accueillent les véhicules excédentaires en pic d'affluence. La première offre 10 places en bataille, accessibles directement depuis la voie départementale. La deuxième permettrait le stationnement d'environ 15 véhicules en bataille mais dans la pratique actuelle on observe un stationnement en long de voirie qui réduit la capacité de cette zone.

Le stationnement du col vieux accueille également un espace d'accueil autour de la cabane du parc régional du Queyras. Cet espace situé à l'extrémité nord-ouest du parking est relativement excentré et ne permet pas de valoriser le sentier de la Nebbia.

On trouve également deux toilettes sèches, positionnées en promontoire, en entrée de site, dont l'intégration paysagère n'est pas satisfaisante.



2.2.2. PERCEPTION D'ENSEMBLE



Vaste zone de stationnement très perceptible des 2 côtés de la route en raison de la proximité de la route et des dimensions réduites des merlons séparatifs.



2.2.3. PERCEPTION DÉTAILLÉE



Barrière bois vétuste et non nécessaire en limite de fossé



Merlon de faibles dimensions ne favorisant pas l'intégration des stationnements



Stationnement sur premier délaissé ouest



Stationnement délicat en double rangée, en limite direct de la RD



Toilettes sèches en promontoire à l'entrée du stationnement



Accès et équipements peu qualitatifs



Espace d'accueil avec de multiples panneaux d'information



Ouvrages de gestion des eaux pluviales dégradés



Fossé délimitant naturellement le stationnement



Traversée d'eau qui permet d'interrompre le stationnement

2.3. STATIONNEMENTS DE BORD DE ROUTE ET MAISON DES DOUANIERS

2.3.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Plusieurs délaissés et bas-côtés de la route départementale, sur toute la portion entre le parking du col vieux et le col Agnel, sont utilisés pour le stationnement dans de mauvaises conditions de sécurité et dégradant les abords de la voie.

Au total ils permettent le stationnement d'environ 70 véhicules mais leur remplissage et rarement constaté de manière simultanée.

Sur plusieurs portions remaniées dans le cadre du projet de renaturation du col de 2016, le stationnement continue à se faire et dégrade les ouvrages réalisés. L'absence d'information sur la renaturation en cours de ces espaces peut expliquer en partie ce stationnement.

De même, là où des fossés ont été réalisés, le stationnement continue de se faire dès que possible et le franchissement successif des véhicules facilite au fur et à mesure l'accès et donc le stationnement.

Au niveau de la cabane des Douaniers, le stationnement pénètre dans l'espace naturel et entoure complètement la cabane. Ici encore aucune information de restriction de stationnement n'est indiquée.



2.3.2. PERCEPTION DÉTAILLÉE



Stationnement sur voirie juste avant le col malgré le fossé



Stationnements sur accotements remaniés



Stationnement en limite de renaturation



Stationnement sur zone renaturée



Stationnement sur bas-côté en contrebas de la maison des Douaniers



Stationnement en limite de renaturation et dégradation géofilet



Dégradation du talus et du géofilet au niveau de l'accès



Stationnement tout autour de la maison des Douaniers



Stationnement tout autour de la maison des Douaniers



Mise en défens efficace sur cette zone

2.4. COL AGNEL ET STATIONNEMENT DU PAIN DE SUCRE

2.4.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Le col agnel est constituée d'une grande surface revêtue en enrobé sans distinction entre la route départementale et le reste de la plateforme sommitale du col. Un ambiance très routière et chaotique y règne, en opposition avec le paysage majestueux qui l'entoure.

Ses usages sont confus entre stationnement auto, moto, vélo, commerces éphémères et désir de profiter du panorama grandiose qui s'offre sur les deux versants après l'ascension du col.

Sur la partie italienne du col, une sculpture en bois à l'honneur de Michele Scarponi adossée à un rocher émergeant fait office d'une sorte de rond point et renforce le caractère routier du site. Le stationnement à proximité directe ne permet pas sa perception dans de bonnes conditions.

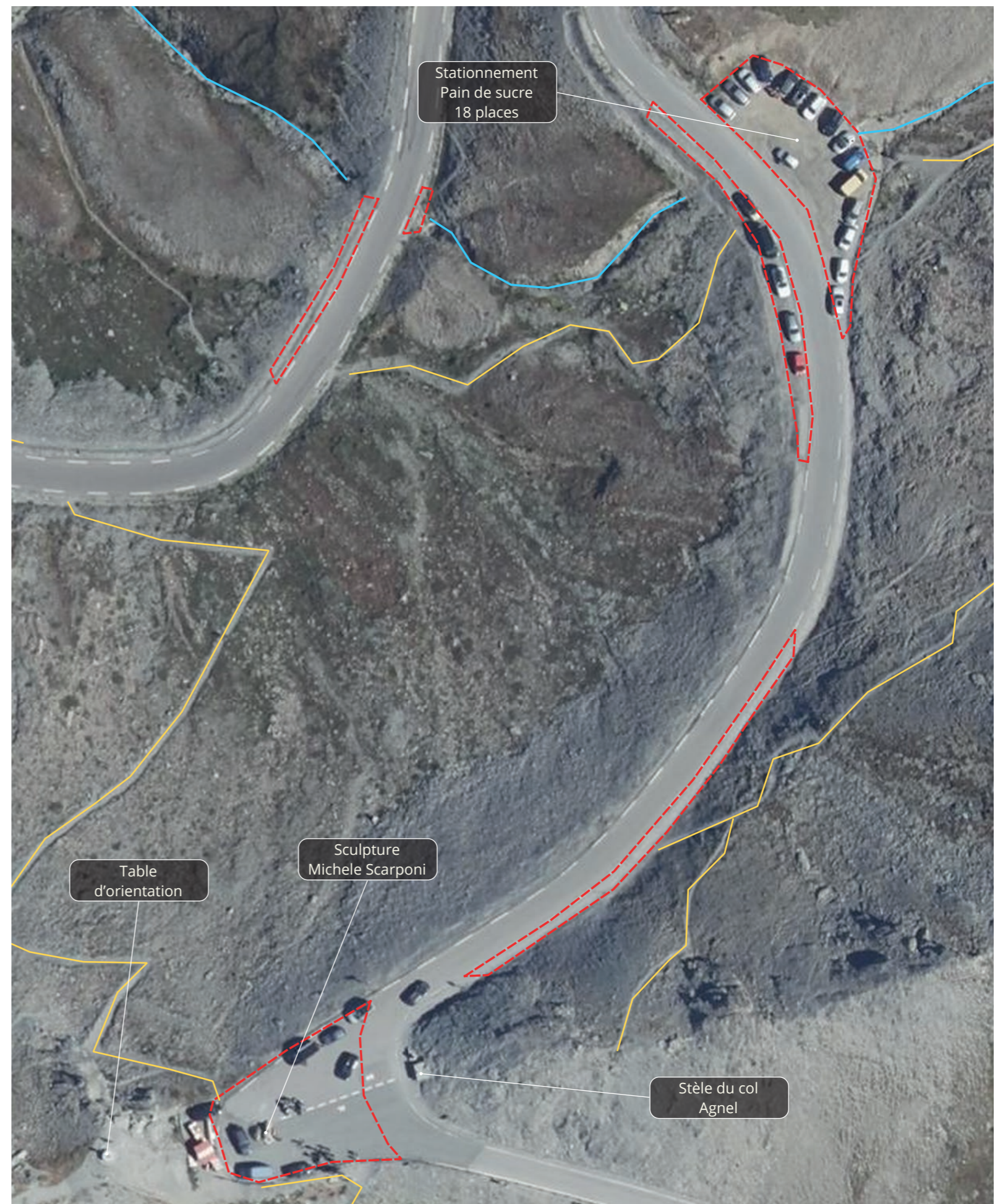
A l'est, en bordure directe de la route, la stèle du col marque la frontière entre les deux pays et constitue le point photo idéal pour bon nombre d'utilisateurs. Cette pratique peut néanmoins générer un risque avec une traversée et un arrêt régulier des piétons sur la voie départementale.

A l'ouest, sur une petite butte dominant le col, une table d'orientation en lave émaillée datée de mai 1991 permet une lecture détaillée des sommets environnants. Elle repose sur une pile en pierre grossièrement maçonnées et sur une plateforme de même nature largement dégradée laissant apparaître l'assise en béton. Par ailleurs son positionnement provoque l'érosion du talus qui la sépare du col avec le passage répété des usagers qui n'empruntent pas le sentier.

Plusieurs grands panneaux et équipements divers mal positionnés au sein de la zone sommitale du col gênent également la lecture du paysage depuis le col.

A 150 mètres en contrebas du col, en sortie de vallon humide, se trouve le stationnement du Pain de Sucre qui accueillent jusqu'à 22 véhicules. Cette zone n'est pas organisée ni revêtue et le sol s'érode et se ravine. Le stationnement non délimité s'étend du bord direct de la voirie et pénètre dans l'espace naturel autant que possible. De l'autre côté de la voie et jusqu'au col du stationnement sauvage décrit précédemment s'étend et ne permet pas un accès piéton confortable jusqu'au col. Du stationnement démarre un sentier vers le Pain de Sucre à travers la zone humide qui domine le parking. Ce sentier raide et direct s'érode et atteint jusqu'à 3 mètres de largeur.

A 100 mètres en remontant vers le col un autre sentier démarre et permet de rejoindre le précédent au-dessus de la zone humide. Ce sentier à flanc de versant, présente une assise réduite et bien stable, sur un terrain rocheux.



2.4.2. PERCEPTION D'ENSEMBLE



Un col alpin dominé par des sommets remarquables culminants à plus de 3000 mètres d'altitude : la Taillante, le Pain de Sucre, le Pic d'Asti et le Mont Viso



Une plateforme sommitale de dimensions réduites, qui sature très rapidement du stationnement et ferme l'espace



Une zone de partage qui n'offre pas de lieu dédié à cette vocation

2.4.3. PERCEPTION DÉTAILLÉE



Stationnement du Pain de Sucre en sortie de vallon humide et en bord direct de route



Sentier étroit et stable vers le col / large et dégradé dans le vallon humide



Départ de sentier juste sous le col vers le Pain de Sucre



Table d'orientation sur son socle dégradé



Commerces avec groupe électrogène côté italien !



Équipements divers mal intégrés et / ou vétustes



Sculpture Michele Scarponi



Arrivée sentier français à raccorder au col



Arrivée sentier italien butte sur glissière sécurité à requalifier



Grands panneaux qui témoignent du passage à intégrer



Ligne de partage des 2 pays

3. ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION

	08/07/2023 - 19h	Durée	09/07/2023 - 13h	Durée	10/07/2023 - 10h	Durée	14/08/2023 - 12h	Durée	22/08/2023 - 13h	Durée
STATIONNEMENT COL VIEUX										
• Camping-cars et vans	3	> 1 jour	7	> 1 jour	6	> 1 jour	15	> 1 jour	15	> 1 jour
• Voitures	7	journée	57	journée	52	journée	96	journée	79	journée
• Moto	0	-	2	-	0	-	0	-	0	-
• Vélo	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-
STATIONNEMENT BORD DE ROUTE 1ÈRE PARTIE										
• Camping-cars et vans	2	> 1 jour	0	-	0	-	0	-	0	-
• Voitures	0	-	13	journée	4	journée	24	journée	9	journée
• Moto	0	-	2	> 1h	0	-	0	-	0	-
• Vélo	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-
STATIONNEMENT BORD DE ROUTE 2ÈME PARTIE										
• Camping-cars et vans	0	-	0	-	1	journée	0	-	0	-
• Voitures	0	-	25	variable	3	journée	21	variable	18	variable
• Moto	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-
• Vélo	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-
STATIONNEMENT PAIN DE SUCRE										
• Camping-cars et vans	3	> 1 jour	2	journée	1	-	0	-	2	journée
• Voitures	3	journée	12	journée	10	journée	21	journée	15	journée
• Moto	0	-	2	> 1h	0	-	0	-	0	-
• Vélo	0	-	2	> 1h	0	-	0	-	0	-
COL AGNEL										
• Camping-cars et vans	0	-	0	-	2	< 0,5 h	1	< 0,5 h	1	< 0,5 h
• Voitures	2	< 0,5 h	2	< 0,5 h	4	< 0,5 h	7	< 1 h	8	< 1 h
• Moto	7	< 0,5 h	20	< 1 h	2	< 1 h	17	< 1 h	15	< 1 h
• Vélo	1	< 0,5 h	18	< 1 h	5	< 1 h	6	< 1 h	10	< 1 h
TOTAL	28		164		90		207		162	

On constate une très forte amplitude de stationnement au cours de la journée avec les zones de stationnement principales qui se remplissent durant la matinée et commencent à se vider dès 14 h.

Le stationnement au niveau des départs de randonnées et en bord de route concerne quasi exclusivement les voitures et les camping-cars. Ces derniers privilégient le stationnement du col vieux, plat et vaste, et y reste souvent pour la nuit voire plusieurs nuits consécutives.

Au niveau du col Agnel tous les types de véhicules s'arrêtent mais c'est les motos que l'on y retrouve en plus grand nombre avec des pics à 20 motos ou plus simultanément. Néanmoins l'arrêt au col est très bref quel que soit le type de véhicule avec une durée généralement inférieure à 30 min.

On note également que le stationnement en bord de route s'effectue à des moments où la capacité maximale des zones de stationnement n'est pas atteinte. Ce stationnement concerne à la fois des randonneurs partant à la journée voire plusieurs jours et des arrêts plus courts, le temps d'un pique-nique par exemple.

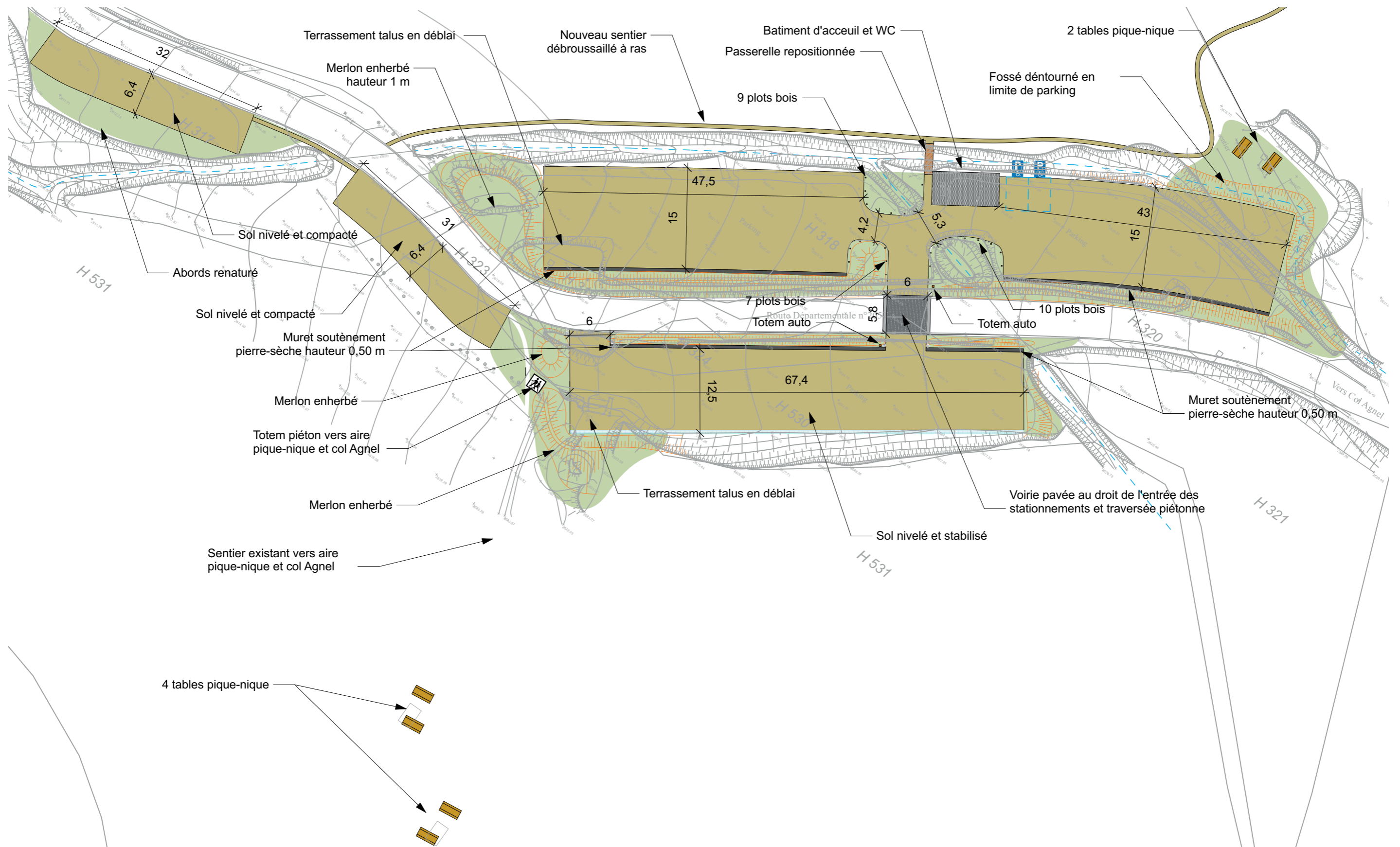
En cours de journée la capacité maximum des stationnements existants est régulièrement atteinte et conduit également au stationnement de bord de route.

4. PROJET D'AMÉNAGEMENT

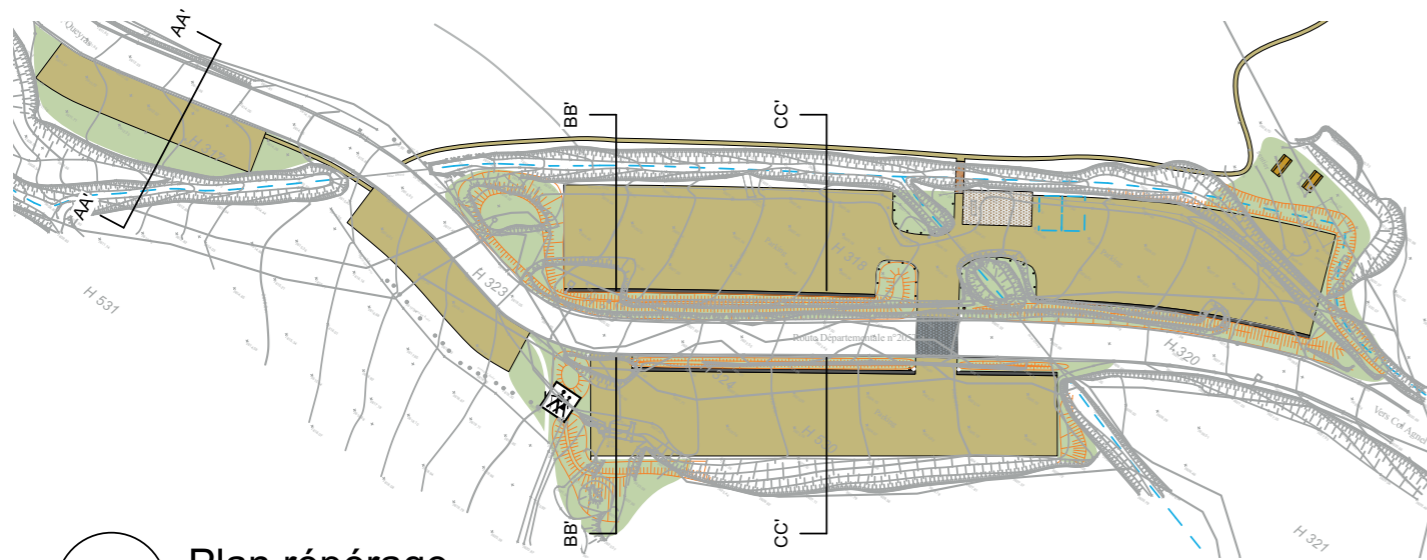
4.1. VUE D'ENSEMBLE



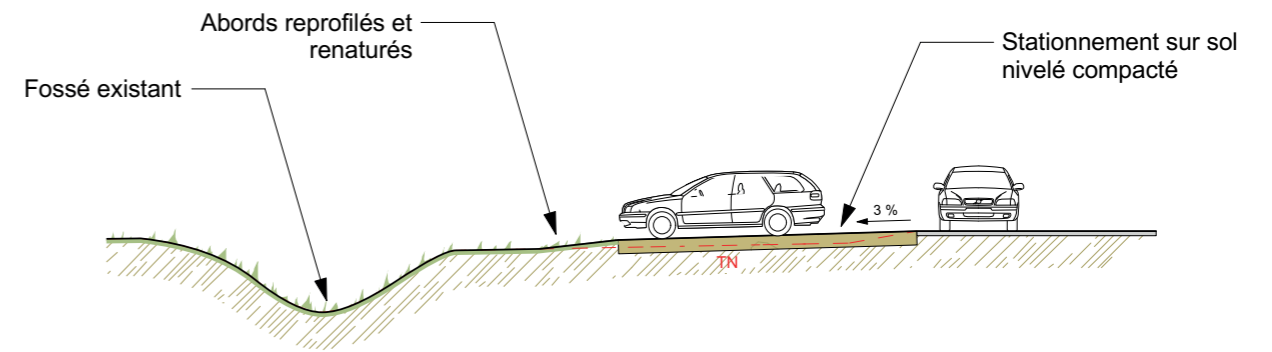
4.2. COL VIEUX - PLAN MASSE



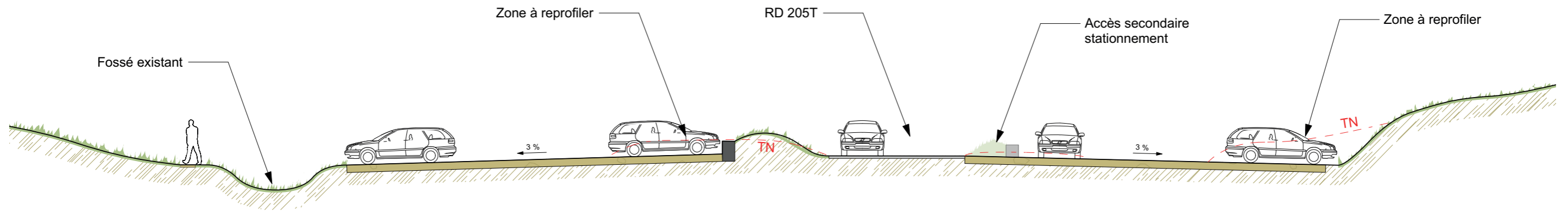
4.3. COL VIEUX - COUPES



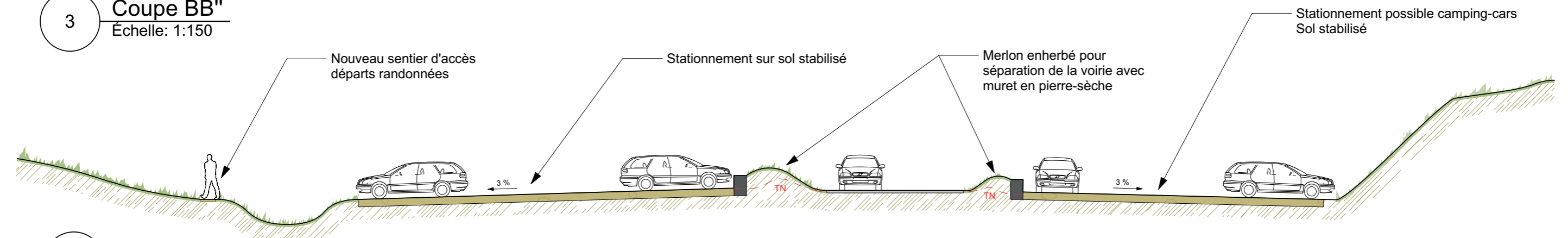
1 **Plan réperage**
Échelle: 1:1000



2 **Coupe AA'**
Échelle: 1:150



3 **Coupe BB''**
Échelle: 1:150

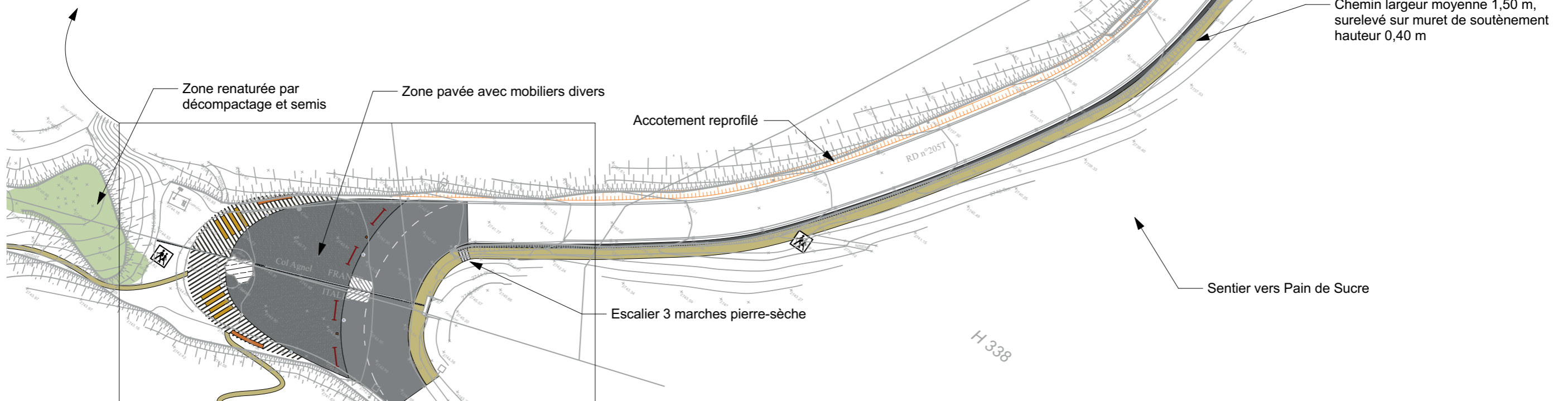
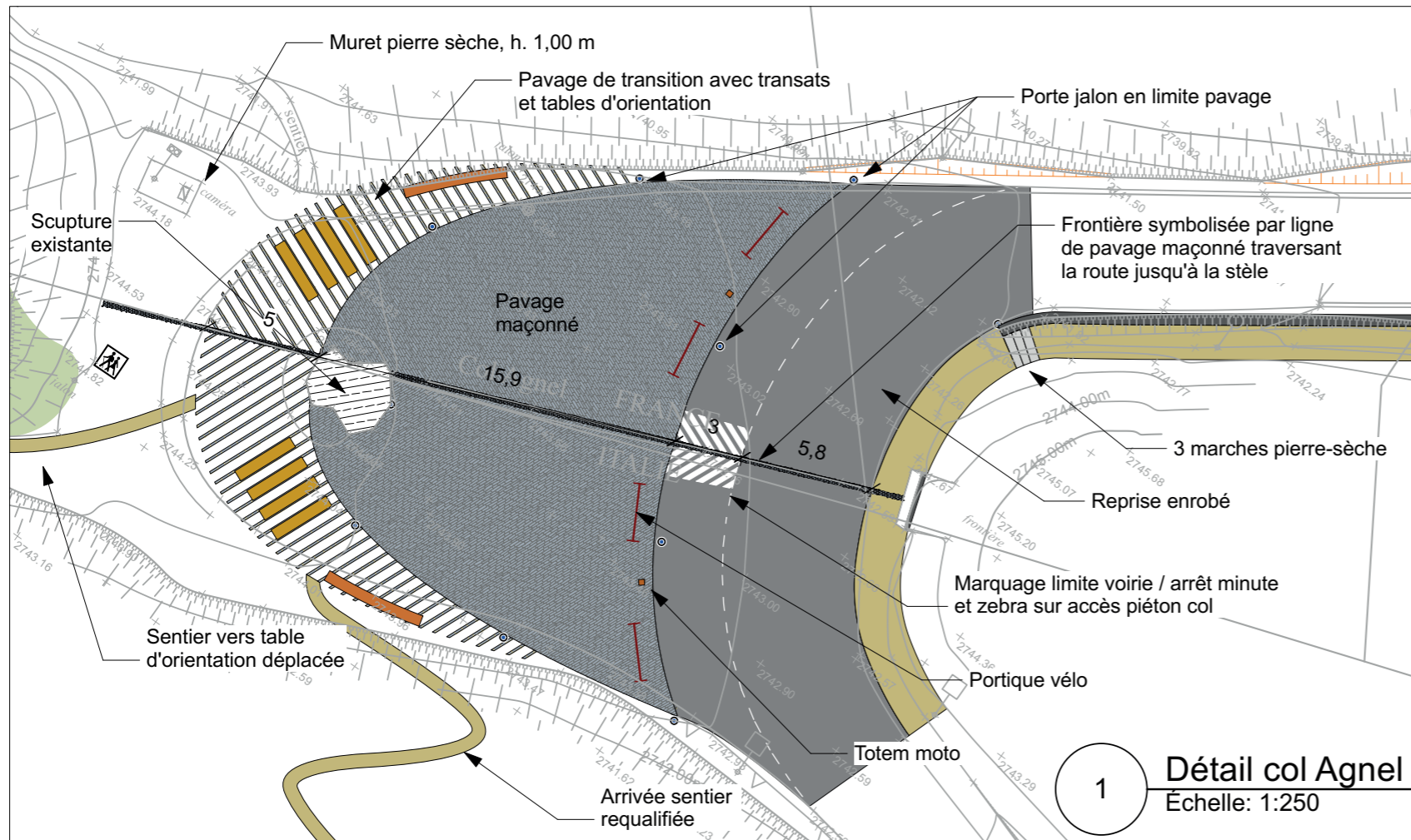


4 **Coupe CC'**
Échelle: 1:150

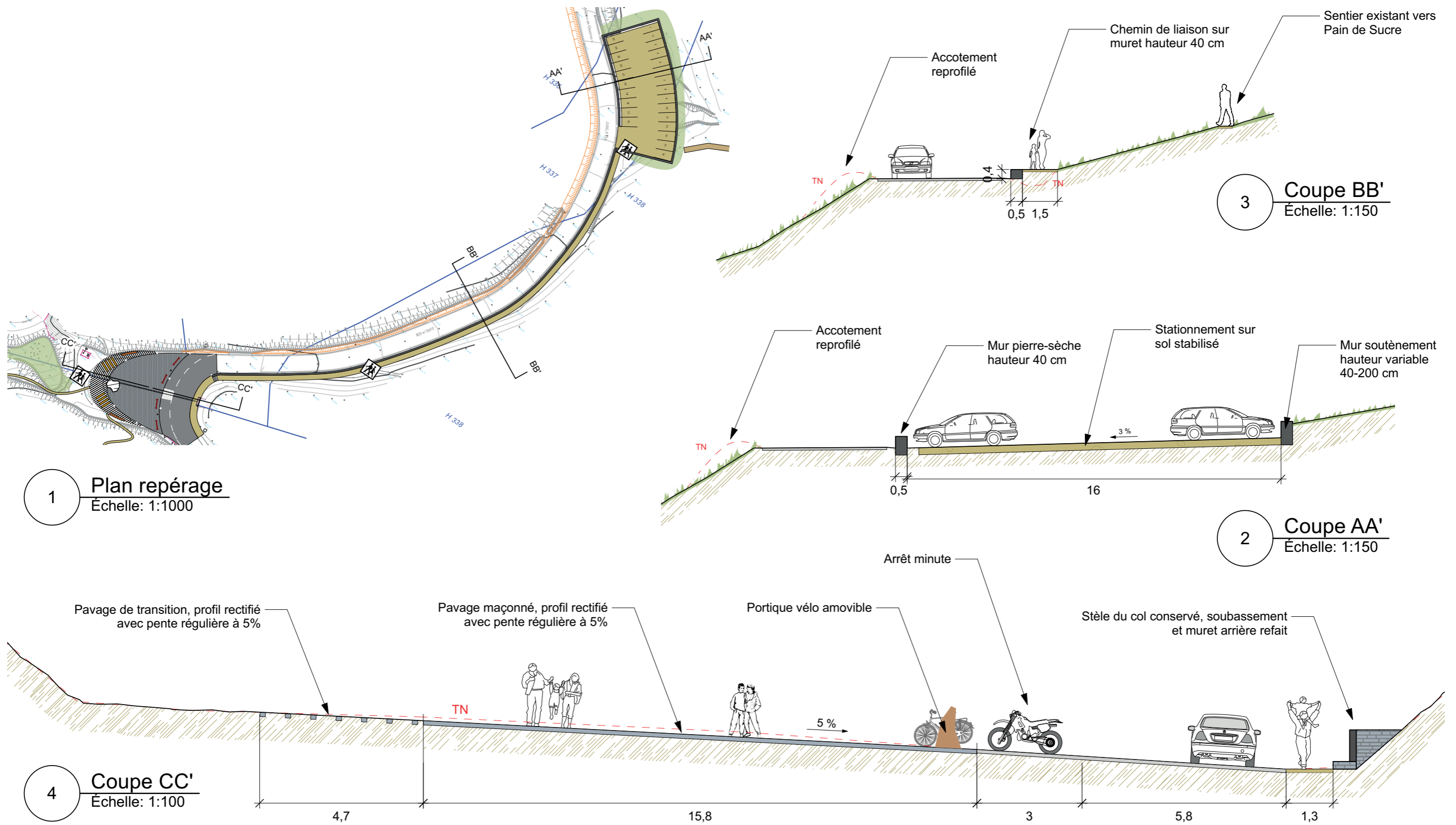
4.4. COL VIEUX - ILLUSTRATION DES AMÉNAGEMENTS DEPUIS LA FUTURE ENTRÉE DU STATIONNEMENT



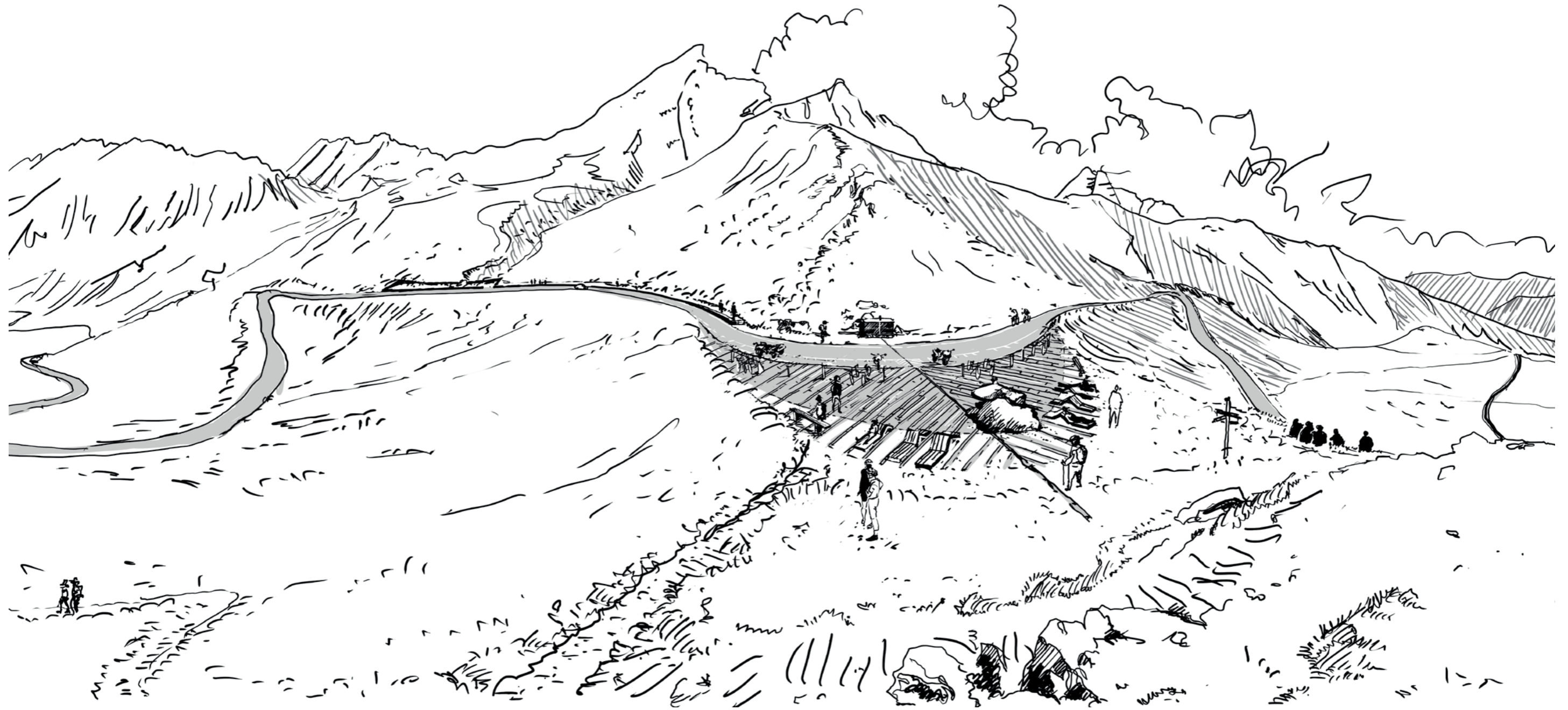
4.5. COL AGNEL - PLAN MASSE



4.6. COL AGNEL - COUPES



4.7. COL AGNEL - ILLUSTRATION DES AMÉNAGEMENTS DEPUIS LA TABLE D'ORIENTATION ACTUELLE



5. DÉTAILS D'AMÉNAGEMENT



Principe de la charte Grands Cols : alliance de bois gravé et plaque signalétique en acier thermolaqué brun



Dimensions environ 2,80 x 0,50 m, hauteur 40 cm



Transat de la charte Grands Cols

Dimensions environ 3 x 0,50 m, hauteur 40 cm

Dimensions environ 3 x 0,90 m, hauteur 75 cm

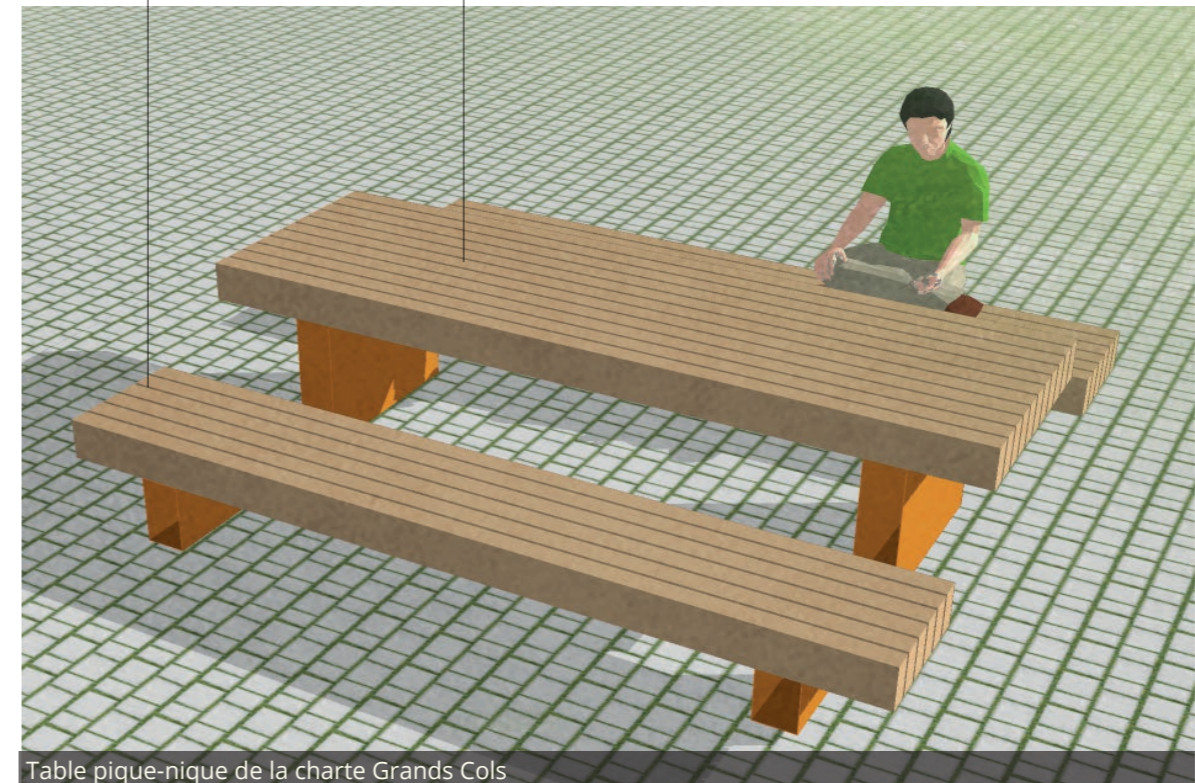


Table pique-nique de la charte Grands Cols

Support bois continu, banquette haute (85cm), longueur variable

Tôle imprimée, support d'information



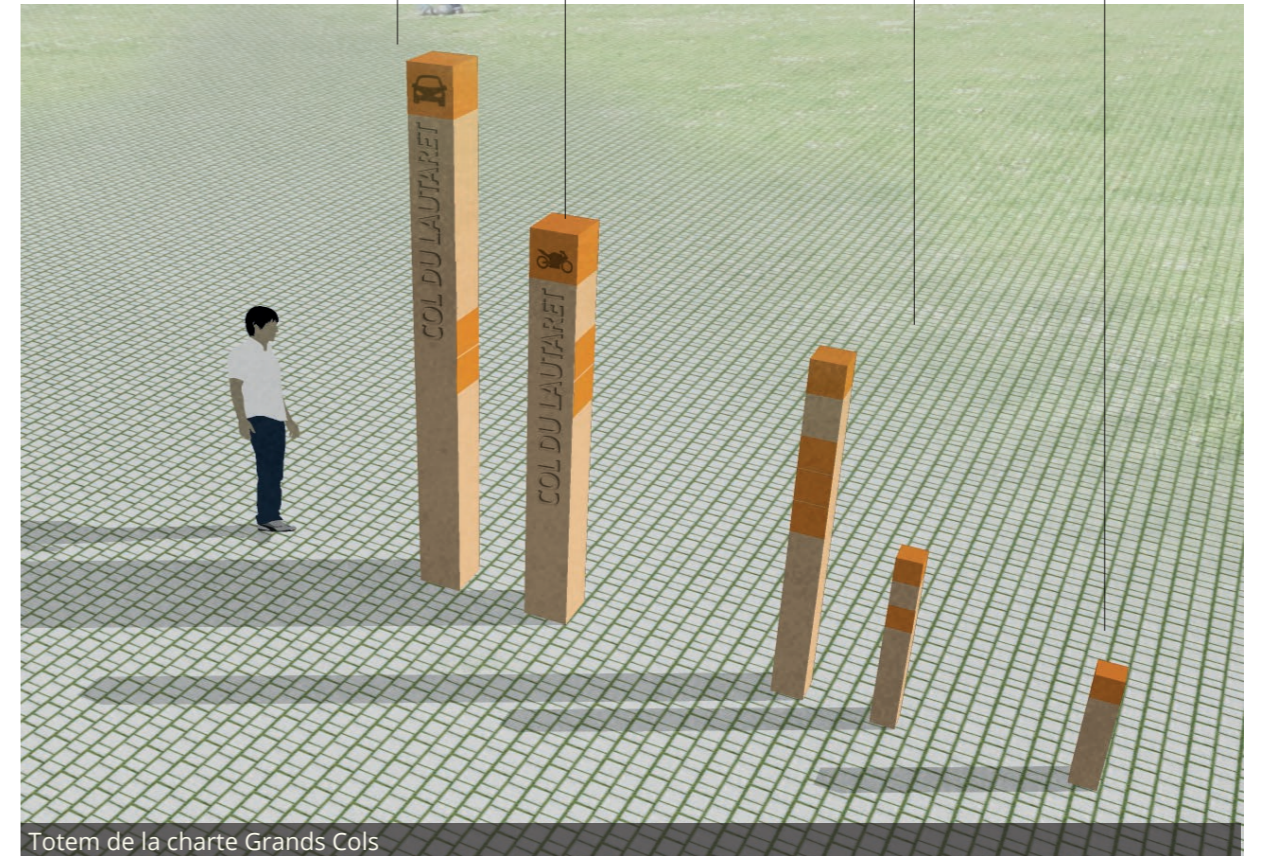
Table d'orientation de la charte Grands Cols

Totem parking VL, 3,50 m

Totem parking moto, 2,40 m

Signalétique piéton, 1,40 - 2,10 m

Plot bois, 0,70 m



Totem de la charte Grands Cols



Portique vélo au col Izoard



Mur en pierre-sèche existant au col Agnel



Pavage en pierre de Luzerne, col du Lautaret